

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-011

Date de convocation : **19 mars 2021**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille vingt et un, le **29 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, ZANOTTI, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL, AIGLON.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, NEVEU, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM

Objet : Approbation du Budget Primitif 2021

Monsieur le Président invite les membres du Comité à reprendre la préparation du budget qui leur a été envoyée afin de parcourir ensemble les sections d'investissement et d'exploitation.

Après avoir vu les sections dans le détail, le Président annonce que le Budget Primitif 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses, après intégration du résultat de clôture tel qu'il résulte du Compte Administratif 2020 et des restes à réaliser :

- à la somme de 11 370 770.68 € pour la section d'investissement
- à la somme de 13 999 964.39 € pour la section d'exploitation

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le Budget Primitif 2021

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2021

Application agréée E-legalite.com